

AUTO ECOLE PARC ST THYS

120 bd de st loup

13010 Marseille

0491445134

www.autoecolesaintloup.com



PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE

OBJECTIF

Obtention de la catégorie du permis permettant de conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC

tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

- Être titulaire du permis B. Satisfaire aux conditions administratives. Avoir 18 ans minimum.
- Être détenteur du code de la route depuis moins de 5 ans

INTERVENANTS :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) en titulaires de la catégorie du permis BE du permis de conduire.
- Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes .

Moyens et outils:

- Salle de cours équipées de moyens informatiques / vidéo-projection.
- Documentation professionnelle
- Aires d'évolutions et parcours adaptés
- Élèves conducteurs en cours de formation

Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle de la catégorie B du permis de conduire équipé d'un boue d'attelage et d'une puissante suffisante ,
- Remorque poids correspondant à la catégorie BE du permis de conduire

EFFECTIFS:

- 1 élève par véhicule pour les leçons individuelles
- 3 élèves maximum par véhicule pour les leçons en groupe, les préparations examen et les leçons sur piste

HORAIRES:

en fonction du planning définit avec l'auto école

DUREE:

4 à 5 stages d'une demi journée

PROGRAMME (REMC):

- **1 MAITRISER LE MANIEMENT DE L'ENSEMBLE ET EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL**
- **2 APPREHENDER LE ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALE**
- **3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILE ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**
- **4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME SUR ET ECONOMIQUE**

EPREUVES:

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

— la première : hors circulation

— la seconde : en circulation

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert (l'inspecteur du permis de conduire).

La validation de l'épreuve hors circulation (plateau) est nécessaire pour passer l'épreuve en circulation.

L'EPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'EPREUVE EN CIRCULATION

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié ; L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs, restitués par rapport à une compétence donnée.